

INTERPELLATION

**du groupe UDC, par les députés Jean-Luc Addor, Eric Jacquod et Anne Luyet (suppl.),
concernant les demandeurs d'asile aux Pinèdes: quelle incidence sur la sécurité?
(12.06.2012) 2.234**

Les demandeurs d'asile annoncés aux Pinèdes, à Châteauneuf-Conthey, sont là, et avec eux les premiers actes de délinquance commis par des pensionnaires de ces baraquements militaires. Les riverains le savent, les premiers.

Après les bilans lénifiants qui avaient été publiés en 2009 lorsque des demandeurs d'asile avaient déjà été hébergés à cet endroit, les citoyens, à commencer par les riverains de Conthey et de Pont-de-la-Morge, ont le droit de savoir.

Conclusion:

Dans ce sens, le Conseil d'Etat est prié d'indiquer, au jour de sa réponse à la présente intervention, quand les premiers demandeurs d'asile sont arrivés aux Pinèdes et combien d'infractions (et de quels types) sont parvenues à la connaissance de la police.

Sion, le 12 juin 2012

Groupe UDC, par
Jean-Luc Addor, député
Eric Jacquod, député
Anne Luyet, députée (suppl.)